



## Deratisation commun et cave

Par **jemholos**, le **04/08/2016** à **00:52**

Bonjour,

J'ai emménagé depuis 10 mois dans un logement que je souhaitai avec jardin puisque je possède un chien qui est obligé de sortir la nuit assez fréquemment... le pauvre! malheureusement depuis que j'ai emménagé les problèmes s'accumulent: 1 mois en hiver sans chauffage avec une panne de chaudière, ensuite un dégât des eaux donc plusieurs mois de vies dans l'humidité. Et maintenant présence de rats dans le jardin avec découverte au final que le problème vient d'une plaque d'égouts dans les communs des caves. Bref les rats sont installés depuis un long moment... et ont infesté les caves et mon jardin d'après un deratiseur que j'ai contacté: (résultat je suis en stress complètement phobique... je pleure tous les soirs. Je me sens mal. J'ai contacté l'agence après avoir fait venir un deratiseur que j'ai payé de ma poche. L'agence a mis ma parole en doute mais le deratiseur qu'ils ont fait venir a confirmé l'infestation en précisant que ça venait bien des communs et qu'ils étaient en train de pénétrer dans le couloir et les conduites. Cela fait 2 semaines déjà que le diagnostic est tombé? Que puis-je faire pour faire bouger l'agence. Les rats ont troué la porte du couloir des communs j'ai peur de n'en avoir plus... et j'ai un jardin inutilisable... je suis désespérée

Par **morobar**, le **04/08/2016** à **07:59**

Bjr,

A mon avis la seule véritable solution est de déménager.

La lutte va s'avérer difficile et surtout longue.

Vous pouvez aussi alerter l'ARS pour obtenir une déclaration d'insalubrité qui aura comme conséquence l'obligation de relogement aux frais du bailleur.